

L'an deux mil vingt-cinq et le quatorze avril, à 19 h 00 le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Gilles COUTURE, Maire.

Absents excusés : SERRES Frédéric, DARZACQ Christophe, LOCHE Benoît, CUPILLARD Hélène, CONVERSET Félicie.

Le compte-rendu du 17 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

I - INFORMATIONS DIVERSES

1. Communauté de communes Chalosse Tursan.

- La demande de subvention (42 000 €) pour les futurs travaux de la rue de Village-Neuf dans le cadre du Chemin de la Vigne a été validée par les services de la Communauté de Communes Chalosse Tursan.
- Annexe de la maison de santé de Samadet à Geaune (rez-de-chaussée de la résidence autonomie) : au BP 2025 de la Communauté de Communes Chalosse Tursan, 600 000 € ont été provisionnés en investissement, confortant ledit projet.

2. SIVU des écoles du Tursan

- a. Le bungalow pour la classe ULIS a bien été installé et il est opérationnel.
- b. Acquisitions en cours :
 - Un VPI avec écran pour la classe gascon à l'école des Arènes
 - Des ordinateurs portables (10)
- c. Projet de travaux aux écoles : une réunion en juin aura lieu avec l'architecte. Calendrier prévisionnel : dossier fin janvier 2026, travaux à partir de 2027 et remboursement du prêt à partir de 2028.

II - POINT TRAVAUX

1. Immeuble Clément

Monsieur le Maire remercie tous les élus qui se sont impliqués pour accélérer les divers aménagements : petits travaux, équipements, ...
Ces appartements seront disponibles à partir du 1^{er} mai. Il faudra lancer la promotion le plus vite possible.

2. Centrale solaire

Monsieur le Maire a envoyé un mail un peu « sec » à l'architecte pour faire accélérer l'achèvement des travaux, ce qui nous permettra de solliciter le solde des dernières subventions (50 000€ environ).
Les derniers branchements devraient avoir lieu avant fin avril.

3. Bâtiment des services techniques

Après le chaud, le froid !

Suite aux études de sol plutôt négatives, les 2 lots concernés (VRD et gros œuvre) ont revu leurs propositions à la hausse (!!).

Il a été décidé, avant de prendre une décision, de lancer une « étude béton » pour que les différentes entreprises concernées fassent de nouvelles propositions en appliquant le même processus, préconisé par ladite étude.

A suivre.

4. Chemin de la vigne

- a. Le permis d'aménager est toujours en attente.

b. Avenants :

Monsieur le Maire propose d'adopter 2 avenants :

- Le premier concerne une étude complémentaire pour le « jardin de la cave », propriété privée de la cave. Le montant est de 1 375€ HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve sous réserve de l'engagement du Conseil d'Administration de la cave de donner une suite à cette étude, dans l'esprit du Chemin de la Vigne.
- Le second concerne les travaux supplémentaires que devra assurer pour la maîtrise d'œuvre Arnaud Dupouey : 4 263.05€ HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve.

c. Participation de XL Habitat

Comme convenu, XL Habitat se propose de nous verser 81 399€ en contrepartie de la réalisation du jardin intergénérationnel (résidence autonomie/mairie).

d. Communication autour du projet « Chemin de la Vigne »

Monsieur le Maire félicite Mireille Datola qui a réalisé un travail de qualité sur cette communication. Le document sera envoyé à l'ensemble du Conseil Municipal.

5. « Ciné-club »

Monsieur le Maire présente tout l'intérêt qu'il y aurait à équiper la salle des fêtes avec du matériel « ciné-club » (écran, vidéoprojecteur, matériel son, ...).

- Pour les collégiens et écoliers (documentaires, films, ...) leur permettant de compenser ainsi l'éloignement des salles spécialisées.
- Pour des réunions, assemblées générales diverses qui pourraient se faire dans des conditions confortables.
- En s'appuyant sur une association, lancement de séances de « ciné-club » (culture, lien social).

Le Conseil Municipal reconnaît cet intérêt mais il faudra être vigilant sur le matériel à acheter et, pour cela, contacter des professionnels.

6. Travaux à prioriser pour les mois qui viennent

- Piscine (TP Tursan) **avant fin mai**
- Sanitaires publics (Marque) **avant mi-juin**
- Peinture Basket 3x3 (Marque) **avant mi-juin**
- Grandes photos (PubliTursan) **avant mi-juin**
- « Ciné-club » **avant mi-septembre**
- Remplacement système panneaux de basket **(cet été)**

III - FINANCES

1. Lettre au Directeur du CA du SDIS

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre, conformément à la décision du Conseil Municipal prise le 17 mars.

2. Tarifs des appartements Clément

Pour les appartements de l'immeuble Clément, il est proposé au Conseil Municipal de les nommer et de déterminer les tarifs pour les présenter à la location. Le studio n°1 (Mina) sera nommé Tannat, le n°2 (Lola) Manseng, le n°3 (Marine) Cabernet et le T2 (Léa) Baroque.

Les studios Baroque, Tannat et le T2 Léa seront loués en meublé au tarif mensuel de 450.00€ (charges comprises). Le

studio Cabernet sera loué en meublé au tarif mensuel de 400.00€ (charges comprises).

Ils pourront être loués pour 21 nuitées consécutives au tarif de 30.00€ la nuitée (taxe de séjour en sus) ou le week-end (1 nuitée) au tarif de 55.00€ (taxe de séjour en sus).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3. Budget Primitif 2025

Les différents documents de projet de budget primitif 2025 sont présentés et commentés.

Les différentes subventions aux associations sont énumérées.

Pour équilibrer le budget Mr le Maire propose de maintenir les taux des contributions directes au même niveau qu'en 2024, à savoir :

- Taxe Foncier bâti : 35,00 %
- Taxe foncier non bâti : 51,30 %
- Taxe d'habitation : 16,00 %

Ainsi, le budget s'établit :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 895 752.00

Recettes : 895 752.00

- Section d'investissement

Dépenses : 1 182 164.38

Recettes : 1 182 164.38

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- de maintenir les différents taux d'imposition aux taux appliqués en 2024,
- d'accorder les subventions aux associations selon le détail présenté et pour un montant global de 11 805 €,
- d'adopter le budget primitif 2025 équilibré en investissement à hauteur de 895 752 € et en fonctionnement à 1 182 164.38 €.

IV - COMMISSION COMMUNICATION/JUMELAGE

1. Communication

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre qui sera envoyée au nom du Conseil Municipal, à Monsieur Hugo Souchet, Chef des Prés d'Eugénie, pour le féliciter des 3 étoiles conservées et de la nouvelle étoile obtenue.

2. Jumelage.

En réponse à notre proposition, de les accueillir dans le cadre des fêtes de Geaune les 4,5 et 6 juillet en leur proposant le gîte communal des Augustins pour les héberger, la Mairie d'Ablitas accepte et confirme la venue d'une délégation d'une dizaine de membres du Conseil Municipal.

Un programme de réception sera établi en collaboration avec le comité de jumelage, qui a programmé une réunion le 23 avril.

V - DIVERS

1. Remerciements

Le Club Taurin Adour remercie la commune pour la mise à disposition de la salle des fêtes et du matériel le 11 avril pour l'organisation d'un concours de belote.

2. Elections 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dès les

élections 2026, toutes les communes auront le même mode de scrutin, à savoir un scrutin de liste à 2 tours avec la parité. Fini le panachage pour les communes de moins de 1 000 habitants.

La séance est levée à 21 h 15.

Ont signé au registre :

COUTURE Gilles

LACOSTE Gilles

FLOUS Pierre

ARRAGON Dominique

DUFAU Sandrine

SERRES Frédéric Excusé

BAILLET Jean-Michel

DARZACQ Christophe Excusé

LOCHE Benoît Excusé

PLAÏNO David

SALLET Marie

CUPILLARD Hélène Excusée

THIBAUT Céline

DATOLA Murielle

CONVERSET Félicie Excusée